COMMUNE LAVERNOSE-LACASSE DEPARTEMENT HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23

Nombre de membres présents : 14 Nombre de suffrages exprimés : 17 Date de la convocation : 04/12/2023

Objet: Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T

Numéro: VII-2023/74

SEANCE du 11 décembre 2023

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS et le onze décembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de la commune de LAVERNOSE-LACASSE.

<u>Présents</u>: DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, DESPLAS Janine, MASCRE Gérard, ZARADER Karine, LELEU Gérard, GUERINI Gilberte, BASCANS Pascale, BONNAC Patrick, LECOMTE Nathalie, SENTENAC Chrystèle, FEUILLERAT Patrick, GUELIN Carole, TORRES Sébastien

<u>Pouvoirs</u>: SENTENAC Patrick pouvoir à PELLEGRINO Yvette, BONNEMAISON Chantal pouvoir à ZARADER Karine, LEROUX Jean-François pouvoir à DELSOL Alain

<u>Absents excusés</u>: DOTTO Christian, LEBLOND Alain, PAROLIN Vanessa, DE PUYMAURIN Thierry, BIZET Cécile, LAMANDE Laurent

Madame PELLEGRINO Yvette élue secrétaire de séance

Décision n°2023-16 du 17 octobre 2023

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'effacement des réseaux de télécommunication chemin de Bergès – Tranche 1 pour un devis d'un montant de 41 250 € TTC.

Décision n°2023-17 du 17 octobre 2023

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'effacement des réseaux de télécommunication chemin de Bergès – Tranche 2 pour un devis d'un montant de 68 750 € TTC

Décision n°2023-18 du 17 octobre 2023

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la réfection et la planification des stades pour des devis d'un montant de 7 337.55 € HT soit 8 279.66 € TTC

Décision n°2023-19 du 30 novembre 2023

Marché de travaux - Construction d'un boulodrome couvert

Vu la première consultation lancée le 21 août 2023.

Vu la procédure déclarée sans suite pour les lots 1, 3 et 8 pour motif économique,

Vu la procédure infructueuse pour les lots 5, 6 et 7,

Vu la seconde consultation lancée le 16 octobre 2023 pour les lots 1, 3 et 8,

Vu les offres et le rapport d'analyse en date du 2 novembre 2023,

Il sera conclu un marché de travaux relatif à la construction d'un boulodrome couvert avec les entreprises suivantes, dont les offres ont été jugées économiquement les plus avantageuses au regard des critères d'attribution, pour les lots et les montants ci-après :

LOT	Désignation	Société	Siège social	Prix en € HT
1	GROS ŒUVRE – TERRASSEMENT - RESEAUX	SARL REALISATIONS CORREIA	150 rue Nicolas Louis Vauquelin 31100 TOULOUSE	81 910.40 €
2	OSSATURE BOIS COUVERTURE	ETS GALLAY	5 chemin des Anguillaires 31410 NOE	189 465.55 €
3	ETANCHEITE TOITS	ETTR31	2 rue du Midi 31270 FROUZINS	11 694.05 €
4	MENUISERIES	COMMINGES ALU	681 route du Fousseret 31220 LAVELANET DE COMMINGES	32 235.28 €
5	ELECTRICITE ECLAIRAGE	EURL MABILAT	5 chemin de la Carrère 31390 PEYSSIES	24 402.77 €
6	PLOMBERIE SANITAIRES	INFRUCTUEUX		
7	CARRELAGE FAIENCES	INFRUCTUEUX		
8	REVETEMENT DE FACADES	SOL FACADE	Chemin de Moroncazal 31410 NOE	84 990.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE des décisions citées, prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Certifiée exécutoire par le Maire de Lavernose-Lacasse compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le et de la publication le

A LAVERNOSE LACASSE LE 11/12/2023

Le secrétaire de séance

Le Maire, Alain DELSOL